

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2008

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

M. ROGER est désigné secrétaire de séance.

1. Désignation des délégués aux structures de coopération intercommunale

M. le Maire interroge ses collègues pour savoir s'ils souhaitent s'exprimer à bulletins secrets ou à mains levées ?

Unanimité pour le vote à main levée

Résultats des différents scrutin (unanimité – 1 abstention)

1.1. Communauté de communes du Val de Noye :

Jany FROISSART, Gérard HURTEKANT

1.2. Syndicat intercommunal d'électrification rurale (S.I.E.R.) :

Titulaires : Philippe GADOUX, Monique SOYEZ
Suppléants : Régis BLOT, Jean-Paul ROGER

1.3. Syndicat de distribution et de traitement des eaux (S.D.T.E.) :

Titulaires : François GAUGÉ, Gilles PREDKI
Suppléant : Emmanuel HENNERON

1.4. Syndicat intercommunal des soins à domicile (S.I.S.A.) :

Titulaires : Béatrice PECQUEUR, Monique BLIN
Suppléante : Monique SOYEZ

1.5. Syndicat intercommunal scolaire (S.I.S.C.O.) :

Titulaires : Michèle FLIPAUX, Monique BLIN
Suppléants : Gérard HURTEKANT, Philippe GADOUX

1.6. Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la vallée de la Somme :

Titulaire : Jean-Pierre BARDEL
Suppléant : Jacques-François CARDON)

2. Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Sont désignés pour siéger au CCAS (unanimité)

Mmes et MM.. Régis BLOT, Monique BLIN, Michèle FLIPAUX, Gérard HURTEKANT, Gilles PREDKI, Monique SOYEZ

3. Désignation des membres de la Commission des appels d'offres :

Sont désignés pour siéger à la commission d'appels d'offres (10 voix et 1 abstention)

Titulaires : Régis BLOT, Monique BLIN, Michèle FLIPAUX, Gilles PREDKI
Suppléants : Jany FROISSART, Philippe GADOUX, Gérard HURTEKANT

4. Désignations diverses :

M. BLOT propose de désigner deux conseillers auprès de la salle des fêtes

Titulaires : Monique BLIN, Gérard HURTEKANT
Suppléante : Monique SOYEZ

M. BLOT propose de composer un comité de rédaction du bulletin municipal :

Membres volontaires : Régis BLOT, Michèle FLIPAUX, Jany FROISSART, Gilles PREDKI, Jean-Paul ROGER

5. Indemnités du maire et des adjoints

M. Blot explique qu'il souhaite que les trois adjoints se partagent deux indemnités d'adjoint au maire de façon à ne pas grever le budget de la Commune. Lui même abandonnerait 15 % de son indemnité de Maire dans le même but.

Au final, chaque élu percevra une indemnité égale à 85 % de l'indemnité maximale autorisée.

4 abstentions

A la demande de M. PREDKI qui souhaite connaître les délégations que le Maire donnera aux adjoints, M. BLOT explique que :

M. Jany FROISSART sera chargé des finances et de l'urbanisme

M. Jean-Paul ROGER sera chargé de l'entretien courant des bâtiments communaux et de la communication (interne et externe)

M. Gérard HURTEKANT aura en charge les fêtes et les cérémonies ainsi que la gestion de la salle des fêtes.

6. QUESTIONS DIVERSES

6.1. AMENAGEMENT DE L'ENTREE SUD DE GUYENCOURT

M. BLOT souhaite exposer au conseil municipal l'historique du projet d'aménagement de l'entrée sud de Guyencourt afin que chaque conseiller connaisse le dossier et puisse délibérer ultérieurement (M. BLOT Précise que ce point sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal).

« Lors des fortes pluies de ces dernières années, les habitations de MM GOES & DEBOEVERE ont été inondées.

En 2001 le conseil municipal a été saisi de ce problème et a confié au CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) une étude qui a débouché sur la production d'un document de synthèse qui concluait à la nécessité de créer un petit bassin pour récupérer les eaux de ruissellement. Le CAUE suggérait également de faire appel à un paysagiste pour l'aménagement de cette zone.

En 2003 le conseil municipal a contacté Madame MOUQUET, propriétaire de la parcelle de terrain sur laquelle devrait se faire cet aménagement. Madame MOUQUET refuse de vendre son bien. Le conseil municipal décide alors de faire appel à une DUP (Déclaration d'utilité publique).

En 2005, le conseil municipal délibère pour réaliser une étude préalable à la DUP. Cette étude est confiée à AGEOS pour un coût de 6000 € en partenariat avec SOMEA. Une subvention du FELOGA est sollicitée également. Auparavant, un contact est pris avec la société SOMEA (de la chambre départementale d'agriculture) pour la réalisation d'une pré étude. Cette étude est la plus technique. Elle est réalisée en 2006 et est présentée publiquement aux habitants de Guyencourt réunis dans la salle des fêtes . Dans cette étude, les bassins versants ont été repérés (Chemin Saint Nicolas, chemin de la vallée Notine). La conclusion de l'étude est que le problème de ruissellement existe sur la partie basse mais pas sur la partie haute. L'étude préconise également des solutions techniques : la réalisation de fossés, la création de deux bassins dans la partie basse (terrain de Mme MOUQUET) et un bassin décanteur si la commune décidait de rejeter les eaux dans la Noye. Parallèlement à cette procédure, une étude paysagère a été lancée par la commune pour la prise en charge de l'aménagement de cette parcelle, notamment pour la création d'une voie qui permettrait au car scolaire de faire demi-tour sans marche arrière. . L'estimation des travaux est de 42 000 € en 2005 «

M. FROISSART précise que l'étude AGEOS a estimé à 10 € lem³ de terre à déplacer (il y a environ 1700 m³ à gérer). La réalisation des bassins coûterait 12 € le m². Le projet d'aménagement des bassins atteindrait donc 29 000 €.

M. BLOT poursuit en expliquant qu'à la suite de cette étude rendue en novembre 2006, le conseil municipal s'est prononcé (en 2007) en faveur d'un projet de convention avec SOMEA pour retrouver les propriétaires des terrains concernés par les fossés. Deux mois plus tard, en novembre 2007, le conseil municipal a à nouveau délibéré, mais, cette fois, a refusé la convention devant intervenir avec SOMEA. La convention prévoyait une cotisation de 500 € par tranche de 1000 ha traités. Le 14 février 2008 M. MOSER a demandé au Préfet de la Somme de réactiver le dossier de DUP. Le Préfet a alors répondu qu'il manquait des pièces au dossier transmis.

M. BLOT demande maintenant à tous les conseillers de réfléchir à ce dossier de façon à ce que le conseil municipal puisse délibérer sur cette question prochainement.

M. CARDON estime que seuls les fossés sont donc utiles pour éviter les inondations.

M. BLOT Précise qu'à l'origine le dossier ne concernait que le problème des inondations des deux habitations, et que les études ont ensuite dévié vers un dossier paysager qui coûterait beaucoup plus cher. Il estime également que l'approche humaine a été mal abordée avec Mme MOUQUET. Il s'interroge sur l'utilité de poursuivre la DUP.

M. HENNERON demande si la commune préempterait également le hangar qui est implanté sur le terrain de Mme MOUQUET.

M. BLOT confirme que la commune n'a pas de projet sur ce hangar. Il souhaite mettre en sommeil le projet d'aménagement de cet endroit et de confier à la SOMEA le soin de réaliser l'enquête nécessaire à la réalisation des fossés.

M. CARDON estime que la commune peut engager la réalisation des fossés et attendre ensuite d'en voir les effets.

M. FROISSART rappelle que l'efficacité des fossés dépend de leur entretien.

M. ROGER s'interroge sur le rôle de l'employé de commune à cet égard.

M. HURTEKANT se déclare opposé au projet de DUP et souhaite que, si le conseil municipal décide d'abandonner ce projet, l'information soit communiquée en douceur à Mme MOUQUET de façon à éviter toute brutalité sur cette information.

6.2. Fêtes 2008

M. BLOT signale que le repas des aînés aura lieu le 18 mai. Il demande à ses collègues de se rendre disponibles pour cette manifestation.

M. BLOT demande à ses collègues de réfléchir dès maintenant à la fête du village en septembre prochain. Il leur explique que la prestation du forain coûte 250 € à la commune et s'interroge sur la nécessité de maintenir cette animation compte tenu du faible nombre de personnes qui en profitent.

Après discussion les conseillers municipaux décident de maintenir cette animation.

M. ROGER signale qu'il faut également réfléchir à l'organisation de la fête nationale.

6.3. Information des habitants

M. ROGER s'interroge sur la mise en place d'une « feuille d'information » : contenu, fréquence d'édition etc

M. FROISSART estime qu'il faut effectivement travailler sur ce sujet rapidement et définir la fréquence, les rubriques, les titres. Il pense qu'il serait utile de présenter les nouveaux conseillers municipaux et de rassurer les habitants qui peuvent se poser des questions en expliquant ce que le conseil compte faire.

Après en avoir discuté, les conseillers volontaires décident de se réunir le mardi 15 avril à 20 h 30 en mairie.

6.4. Divers

M. BLOT s'interroge sur la nécessité de peindre les menuiseries de la cour - l'école et de la mairie alors qu'un projet de transformation des toilettes et du garage pourrait être envisagé.

M. HURTEKANT souhaite savoir s'il reste des crédits pour acheter des matériels pour la cuisine de la salle des fêtes.

M. BLOT explique que l'ancien maire a acheté une friteuse double, et un chauffe assiettes, pour un montant total de 822 € sur les 6000 € prévus au budget 2008.

M. GADOUX explique qu'il avait communiqué les coûts pour l'achat d'un lave vaisselle 12 couverts, d'une plaque vitro-céram, d'une hotte, d'un four de 90°, d'un réfrigérateur et d'un petit congélateur.

M. CARDON estime qu'il faut d'abord déterminer les vrais besoins avant d'acheter.

M. GADOUX pense que le four et le réfrigérateur sont indispensables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.